

Coordonnées de vos référents sur le projet

Votre vétérinaire

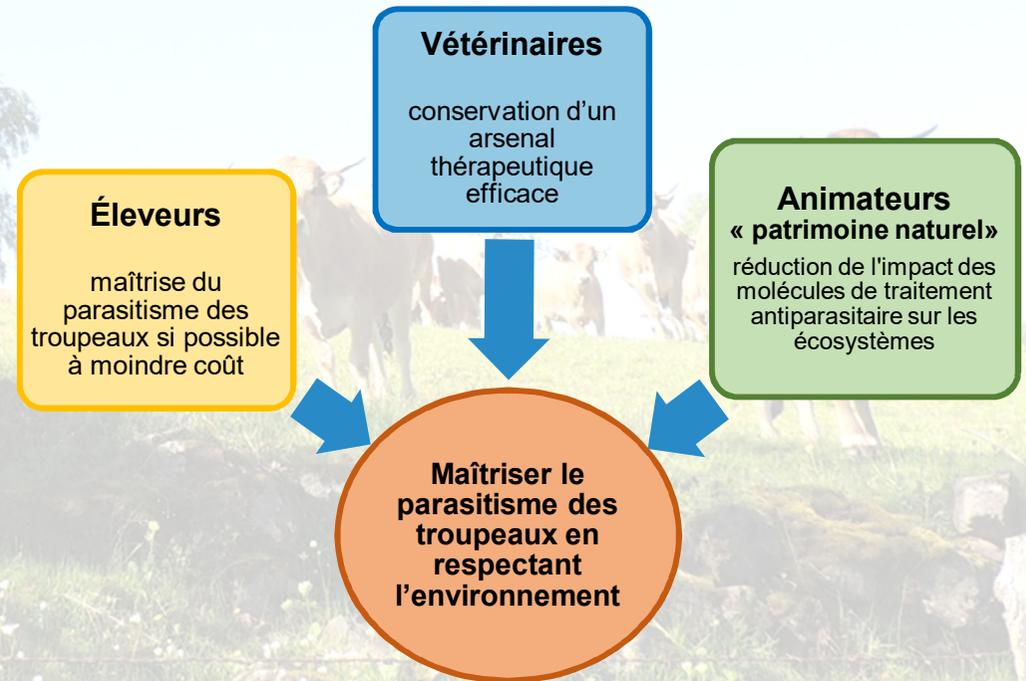
L'animateur « patrimoine naturel »

Maitriser le parasitisme des troupeaux en respectant l'environnement

Projet EleVE

Rejoignez-nous !

Des enjeux différents, un objectif commun



Nous vous proposons un projet de partenariat : éleveur, vétérinaire et animateur « patrimoine naturel »



Vous

engagez votre élevage dans une démarche afin d'adapter les traitements antiparasitaires à votre situation

(type d'élevage, état sanitaire du troupeau, pratiques)



Vos engagements sur 5 ans

- ✓ Vous rendre disponible pour les entretiens avec votre vétérinaire et l'animateur (1 à 2 par an)
- ✓ Assurer la contention des animaux lors de la phase de réalisation des prélèvements
- ✓ Assurer une surveillance régulière de vos animaux au pâturage
- ✓ Remplir le cahier de pâturage et le cahier de suivi sanitaire des animaux
- ✓ Laisser les parcelles accessibles à l'animateur pour les suivis de terrain

Votre vétérinaire

réalise un audit parasitaire annuel de votre élevage

1 ou 2 entretien(s) annuel(s), prélèvements sanguins et de bouses, envoi au laboratoire d'analyses, analyse des résultats, préconisations



L'animateur

« patrimoine naturel »
réalise le suivi des parcelles pâturées

(suivi floristique, prélèvement de bouses pour évaluation de la biomasse de coprophages)



Nos engagements sur 5 ans

- ✓ Réaliser l'audit parasitaire de votre élevage
- ✓ Définir avec vous un plan de prévention du parasitisme adapté à votre élevage
- ✓ Être à votre écoute
- ✓ Vous proposer au moins une cession de formation sur le thème de la gestion du parasitisme

Sur le plan financier

Les frais d'intervention de votre vétérinaire et de l'animateur sont intégralement pris en charge.

Les frais d'analyse vous seront remboursés à hauteur de 80%.

Les 20% restant à votre charge s'élèveront à environ 40 euros/an.